

14, RUE D'OUessant
75015 PARIS
SIRET 431 476 001 00034
CODE APE 7022Z

Rapport RSE

Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Année Fiscale 2016-2017



AVERTISSEMENT

Ce rapport a été rédigé en s'inspirant des lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI), dans sa version G4. Dans la mesure du possible, les principes de contenu (implication des parties-prenantes, contexte du développement durable, pertinence, et exhaustivité) et les principes de qualité (équilibre, comparabilité, précision, ponctualité, clarté et fiabilité) du GRI ont été utilisés ; les éléments d'information de ce rapport ont été catégorisés selon la taxonomie du GRI/G4 :

- *Éléments généraux d'information*
 - *Stratégie et analyse*
 - *Profil de l'organisation*
 - *Aspects et périmètres pertinents identifiés*
 - *Implication des parties-prenantes*
 - *Profil du rapport*
 - *Gouvernance*
 - *Ethique et intégrité*
- *Éléments spécifiques d'information :*
 - *Description de l'approche managériale*
 - *Indicateurs*

Liste des éléments d'information GRI / G4 utilisés ¹:

G4-1	Stratégie et analyse	p. 11, 23, 24, 41
G4-3	Nom de l'organisation	p. 8
G4-4	Principaux produits et services	p. 8
G4-5	Lieu et siège de l'organisation	p. 9
G4-6	Pays où l'organisation est implantée	p. 9
G4-7	Mode de propriété	p. 27
G4-8	Marchés desservis – Répartition géographique	p. 9
G4-9	Taille de l'organisation	p. 8
G4/10	Répartition des effectifs par type de contrats	p. 30
G4-11	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	p. 30
G4-12	Description de la chaîne d'approvisionnement	p. 15
G4-15	Chartes, principes et initiatives économiques, environnementales et sociales	p. 14, 16, 19, 25, 30, 33
G4-16	Implication dans les associations professionnelles	p. 17, 35, 37
G4-24	Liste et dialogue avec les parties-prenantes	p. 11
G4-26	Organisation pour impliquer les parties-prenantes	p. 12
G4-28	Période de reporting	p. 3
G4-29	Dernier rapport publié	p. 3
G4-30	Cycle de reporting	p. 3
G4-31	Personne à contacter	p. 3
G4-34	Structure de gouvernance	p. 9
G4-38	Composition de l'instance supérieure	p. 9
G3-39	Présidence / Direction de l'instance supérieure	p. 9
G4-42	Rôle de l'instance supérieure	p. 9
G4-56	Codes et règles déontologiques	p. 25
G4-EC1	Valeur économique directe	p. 23
G4-EN1	Consommation de matières en poids ou en volume	p. 42
G4-EN3	Consommation énergétique au sein de l'organisation	p. 41
G4-EN6	Réduction de la consommation énergétique	p. 41
G4-EN8	Volume total d'eau prélevé par source	p. 42
G4-EN15	Emissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	p. 39
G4-EN19	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	p. 40
G4-EN30	Impacts environnementaux substantiels des déplacements du personnel	p. 41
G4-LA1	Nouveaux salariés embauchés et taux de rotation par âge, sexe, zone géographique	p. 30
GA-LA2	Avantages sociaux	p. 31
G4-LA9	Répartition des heures de formation par catégories professionnelles	p. 30
G4-LA10	Programmes de formation	p. 30
G4-LA12	Répartition des salariés par sexe, par rapport à la séniorité	p. 33, 34, 35
GA-LA13	Ratio rémunérations femmes / hommes	p. 34

¹ Rédigée en conformité avec la procédure GRI interne [PROCE/GRI/DG/001/V4]

Toutefois, si le rapport contient des Éléments d'information issus des lignes directrices du GRI (version G4) pour le reporting développement durable, il ne répond pas à toutes les exigences liées à l'une ou l'autre des options de « conformités »

G4-28	Période de reporting : Année fiscale
G4-29	Dernier rapport publié : 2015-2016
G4-30	Cycle de reporting : Annuel
G4-31	Personne à contacter : Laurent Leprince

MISE A JOUR

Date	Préparé par	Revu par	Validé par	Modifications	Nomenclature
01/06/2015	Emmanuelle Mélon Knowledge Manager	Laurent Leprince SG	Jacques SCHRAMM Président	Refonte du document Mise à jour 2013/2014	RAPPO/RSE/DG/001/V1
05/01/2016	Emmanuelle Mélon Knowledge Manager	Laurent Leprince SG	Jacques SCHRAMM Président	Mise à jour 2014/2015	RAPPO/RSE/DG/001/V2
22/02/2017	Emmanuelle Mélon Knowledge Manager	Laurent Leprince SG	Jacques SCHRAMM Président	Mise à jour 2015/2016	RAPPO/RSE/DG/001/V3
15/12/2017	Emmanuelle Mélon Knowledge Manager	Laurent Leprince SG	Jacques SCHRAMM Président	Mise à jour 2016/2017	RAPPO/RSE/DG/001/V4

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	7
1 QUI SOMMES-NOUS ?	8
1.1 A PROPOS D’A2 CONSULTING	8
1.2 LA GOUVERNANCE D’ENTREPRISE	9
2 UN ENGAGEMENT HISTORIQUE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	11
3 DES INITIATIVES CONCRÈTES	13
3.1 EN ROUTE VERS DES ÉVALUATIONS ET UN REPORTING PROFESSIONNEL DES PRATIQUES RSE	14
3.1.1 L’ÉVALUATION ECOVADIS	14
3.1.2 L’ÉVALUATION AFAQ 26000 FOCUS ACHAT RESPONSABLES	15
3.1.3 VERS UNE APPROCHE GRI	16
3.2 LA FONDATION L’ECHIQUIER DE LA RÉUSSITE	17
3.3 UNE IMPLICATION FORTE EN MATIÈRE D’ACHATS RESPONSABLES	19
3.3.1 L’OBSAR	19
3.3.2 PRÉSIDENTE DES TRAVAUX DE NORMALISATION ISO 20400	19
3.3.3 LA MÉDIATION DES MARCHÉS PUBLICS	20
4 LE PILIER ECONOMIQUE	22
4.1 UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE	23
4.1.1 UNE CROISSANCE MAÎTRISÉE	23
4.1.2 UNE RENTABILITÉ MAINTENUE	23
4.1.3 UNE GESTION DE TRÉSORERIE RIGOUREUSE	23
4.1.4 UNE CLIENTÈLE DIVERSIFIÉE	24
4.2 DES ENGAGEMENTS ENVERS L’ENSEMBLE DE SES PARTIES PRENANTES	25
4.2.1 DES PRINCIPES DÉONTOLOGIQUES FORTS	25
4.2.2 UNE RECONNAISSANCE CLIENT FORTE ...	26
4.2.3 ... QUI SE MANIFESTE PAR UN TAUX DE FIDÉLISATION IMPORTANT	26
4.3 UNE INDÉPENDANCE CAPITALISTIQUE	27
4.4 NOUER DES RELATIONS FORTES ET RESPONSABLES AVEC SES FOURNISSEURS	27
5 LE PILIER SOCIAL ET SOCIÉTAL	29
5.1 ASSURER LA STABILITÉ DANS L’EMPLOI DE SES COLLABORATEURS	30
5.2 ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE SES COLLABORATEURS	30
5.2.1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : LE LABEL SYNTEC MANAGEMENT	30
5.2.2 FORMER SES ÉQUIPES : UN ENJEU DÉTERMINANT POUR A2 CONSULTING	31
5.2.3 PARTAGER AVEC LES SALARIÉS LA VALEUR AJOUTÉE DÉGAGÉE PAR LE CABINET	31
5.3 GÉRER LA DIVERSITÉ	33

5.3.1	LE LABEL DIVERSITÉ AFNOR	33
5.3.2	AGIR POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMME-FEMME	33
5.3.3	FAVORISER L'EMPLOI DES SENIORS	34
5.3.4	PRENDRE EN COMPTE L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES	35
5.4	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	35
5.4.1	CONTRIBUER À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES	35
5.4.2	LUTTER CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE	37
6	LE PILIER ENVIRONNEMENTAL	38
6.1	RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	39
6.2	ADOPTER DES ATTITUDES ENVIRONNEMENTALES RESPONSABLES	41
7	BILAN ET PERSPECTIVES	43
7.1	ENGAGEMENT RSE INTERNE	43
7.2	FONDATION L'ÉCHIQUIER DE LA RÉUSSITE	43
7.3	ACHATS RESPONSABLES :	44

Paris, le 3 Janvier 2017

« Le développement durable revêt pour A2 Consulting une importance capitale. Le cabinet est un acteur responsable, conscient de son impact aux plans social, économique et environnemental.

Nous nous engageons à proposer des mesures concrètes et pragmatiques, gages de notre engagement réel dans le développement durable, et positionnons notre ambition de performance à un très haut niveau au regard des pratiques actuelles des cabinets membres du Syntec Management et des attentes d'achats responsables de nos clients.

Nous avons ainsi souhaité nous munir d'une Charte, gage de cet engagement.

Nous produirons annuellement un rapport Développement Durable attestant des résultats obtenus et, autant que faire se peut, les comparant avec ceux observés au sein de notre profession ou d'entreprises comparables. »



Jacques Schramm
Président

1 Qui sommes-nous ?

1.1 A propos d'A2 Consulting

G4-3 A2 Consulting est un cabinet de conseil en organisation et management, généraliste, totalement indépendant. Créé en 2000, le cabinet a vocation à accroître la performance opérationnelle des entreprises et à accompagner la transformation des organisations.

G4-4 La valeur ajoutée du cabinet repose sur une approche opérationnelle du conseil, pragmatique et tournée vers les résultats, qui lui a valu la confiance renouvelée de ses clients depuis maintenant treize ans. Nous avons développé des savoir-faire orientés vers la durabilité des performances de nos clients :

- Efficacité des Organisations Commerciales et de la Relation Client

- Pilotage des Risques, Contrôle, Conformité

- Pilotage de la Performance des Fonctions Financières

- Gouvernance du Système d'Information

- Pilotage de la Performance des Actions Développement Durable

- Transformation des organisations

- Cadrage stratégique et Plan d'Entreprise

- Management par la Qualité

- Développement des ressources humaines

Désireux d'inscrire notre action dans le long terme, nous bâtissons notre développement sur un projet de croissance forte mais pour autant maîtrisée, tout en nous attachant à préserver les fondamentaux qui ont présidé à la création du cabinet. Nous voulons ainsi tisser des relations durables avec notre environnement économique et social par une culture d'entreprise forte - qui privilégie la relation humaine - et par notre capacité à nous engager.

G4-9 **Quelques repères ² :**

- Créé en 2000

- Chiffre d'affaires à fin août 2017 : 10.5 millions d'euros

- Un portefeuille de clients équilibré pour préserver l'équilibre économique du cabinet

- Une équipe de plus de 80 consultants en fin d'année fiscale 2016-2017

² Plus de données chiffrées sont disponibles dans le Bilan Economique et Social [BILAN/BES/DG/001/V3]

Des capitaux propres de 1 242 k€ et un endettement à moyen terme de 129 k€ pour l'année fiscale 2016-2017.

Nos clients :

G4-8

Actif dans la majeure partie des secteurs d'activité, A2 Consulting bénéficie historiquement d'une présence forte dans les domaines de la Finance, de l'Assurance, de l'Industrie, des Services non financiers et du Secteur Public. L'activité d'A2 Consulting s'effectue à plus de 99% en France; le complément est réalisé au Maroc et au Sénégal pour l'exercice 2016-2017.

G4-5

G4-6

Lieu d'implantation :

Le siège d'A2 Consulting se trouve au 14 rue d'ouessant, 75015 Paris ; A2 Consulting est uniquement implanté en France et ne dispose par d'autre antenne que le siège.

G4-34

G4-38

1.2 La gouvernance d'entreprise

G4-39

■ Jacques Schramm (PDG)



Formation :
HEC

Carrière :
Andersen, Mazars,
Eurogroup

Expertise :
Secteur Public, Secteur Bancaire,
Grands Projets, Achats Responsables

■ François Demy



Formation :
ISup Télécoms
Master of Science in
Communication Engineering

Carrière :
Columbus Consulting,
Eurogroup

Expertise :
Assurance et Protection sociale, Gestion
de grands projets

■ Mourad Mebazaa



Formation :
Ecole Centrale Paris

Carrière :
SEMA Groupe, Accenture

Expertise :
Services financiers, Pilotage financier,
Gestion de la performance

■ Thomas Cadour



Formation :
EDHEC

Carrière :
Wheelabrator Allevard,
Eurogroup

Expertise :
Industrie et Services, Transformation
des organisations, Grands projets

■ Eric Prinot



Formation :
ESSEC
Master 2 Finance IAE
Sorbonne

Carrière :
AGF Allianz, Accenture USA

Expertise :
Transformation des organisations,
Conduite du changement,
Digital/Mobilité

■ Hervé Fratta



Formation :
Magistère Banque/Finance
DESS Ingénierie Financière
Sorbonne

Carrière :
HSBC, PwC

Expertise :
Pilotage Financier et Gestion de la
Performance, Services Financiers

■ Yann de Saint-Meleuc



Formation :
ISG
ESSEC IMD spé RH

Carrière :
SG Warburg, GAN
Assurances, Groupama AM,
Euroland

Expertise :
Gestion d'actifs – Evolutions
réglementaires, rapprochements, ...

G4-42

L'instance de gouvernance opérationnelle rassemblant le Président et les associés (le « COMEX ») se réunit chaque semaine. Cette instance est responsable de l'ensemble des décisions relatives aux impacts économiques, environnementaux et sociaux.

A2 Consulting œuvre en priorité dans le but d'assurer sa pérennité sur le marché du conseil. S'appuyant sur une gestion financière prudente, le cabinet poursuit son activité dans une perspective de long terme.

En outre, détenu à 100% par des personnes qui participent quotidiennement à son développement, le cabinet est autonome dans la définition de sa stratégie de croissance.

Enfin, A2 consulting veille non seulement à la diversité des clients avec qui il collabore mais également à la multiplicité des secteurs d'activité sur lesquels il opère.

2 Un engagement historique dans le développement durable

G4-1

Dès sa création, A2 Consulting a choisi de s'engager à promouvoir la démarche développement durable en prenant des engagements environnementaux, sociaux et éthiques. Les valeurs de partage et de diversité présentes au sein du cabinet, ainsi que le suivi d'indicateurs tels que la parité homme-femme en attestent. En interne, la participation de chacun des collaborateurs à la promotion de ce projet est réelle.

A2 souhaite être un acteur exemplaire de la RSE et intègre cette préoccupation à chaque niveau de son organisation. Ainsi, le cabinet identifie, et exploite toutes les opportunités possibles. Les salariés, sensibilisés à la démarche du cabinet, participent dans un souci de progression constante aux actions mises en place.

Signalons avant tout la continuité des actions précédemment engagées : un engagement sociétal fort via la Fondation de l'Echiquier créée par A2 Consulting, le maintien de l'emploi et du niveau de rémunération des salariés en période de crise, la rédaction du rapport Développement Durable, la formation d'une personne au calcul du bilan carbone ...

G4-24

Nous réalisons ces démarches en lien avec nos parties prenantes : nos clients, nos fournisseurs, nos salariés, ainsi que nos actionnaires et la société civile. A2 consulting prend soin d'établir un dialogue adapté à chacune de ses parties prenantes. Ces échanges peuvent prendre des formes variées.

Une communication adaptée à chacun de nos interlocuteurs



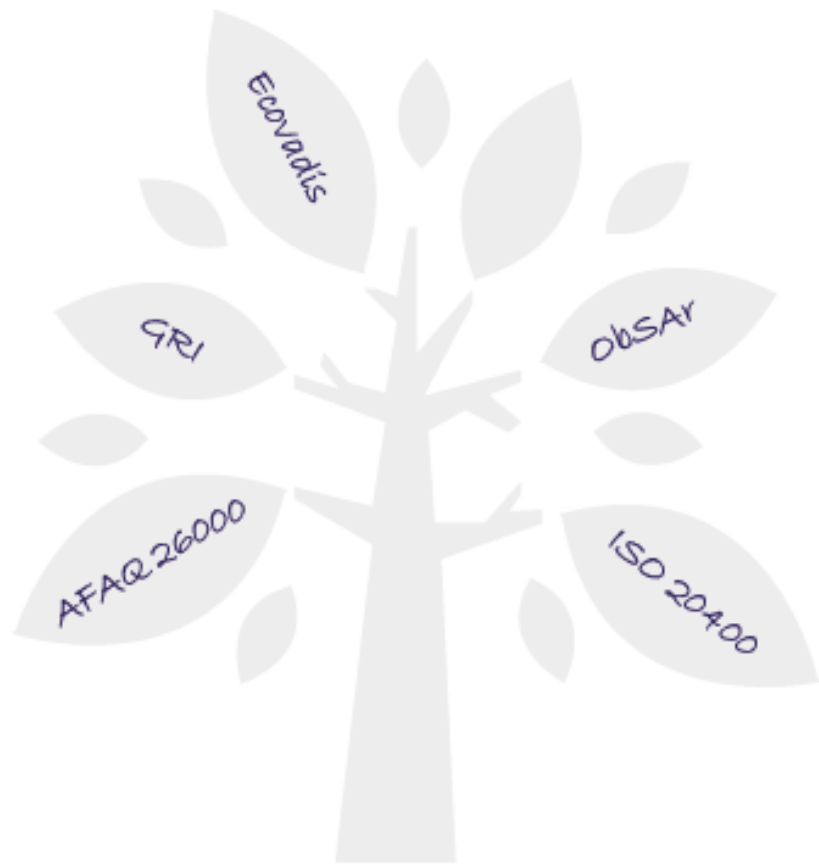
En 2017, la démarche RSE du cabinet s'est renforcée nous le verrons (Cf actions phare) sur deux axes qui dénotent d'une volonté d'attester de façon professionnelle d'une maturité élevée vis-à-vis de nos parties prenantes internes et externes :

G4-26

- Evaluations tierces partie tant sur le plan de la RSE que sur celui de nos pratiques achat responsables attestant d'un niveau avancé ou confirmé
- Déploiement et structuration d'un système d'amélioration continue
- Poursuite d'une démarche de reporting GRI

Aujourd'hui, nous sommes en mesure, du fait de la maturité désormais avérée par des tiers externes et de notre connaissance des grandes organisations, de vous accompagner dans les démarches de « responsabilité sociétale » au sein de votre entreprise ou organisation publique. Notre méthodologie innovante, basée sur notre propre expérience interne et sur nos expertises (achats responsables...), vous aidera à avancer en conformité avec les normes internationales sans pour autant renoncer à vos perspectives de croissance.

3 Des initiatives concrètes



3.1 En route vers des évaluations et un reporting professionnel des pratiques RSE

Depuis 2013, la démarche RSE du cabinet se concrétise par une évaluation tierce partie de nos dispositifs RSE internes :

Une démarche active d'évaluation, à la demande d'un de nos clients, par le biais d'une **évaluation CSR par EcoVadis sur nos performances RSE - avec obtention du statut Gold** – depuis 2013 (79/100 en 2016)

L'évaluation **AFAQ 26000 focus achat responsable** par **AFNOR Certification** à un **niveau confirmé de la politique d'achats responsables du cabinet**

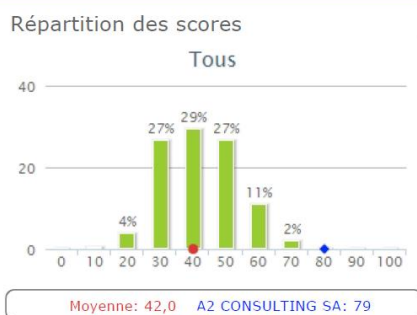
3.1.1 L'évaluation EcoVadis

G4-15

EcoVadis fournit la première plateforme collaborative permettant aux entreprises d'évaluer les performances environnementales et sociales de leurs fournisseurs dans le monde entier. La méthodologie EcoVadis est au cœur de notre système d'analyse RSE; elle repose sur 21 critères et 4 thèmes (Environnement, Conditions de travail équitables, Éthique des affaires, et Chaîne d'approvisionnement). La méthodologie repose sur les standards internationaux du développement durable, en particulier le Global Reporting Initiative, le Pacte Global des Nations Unies et la norme ISO 26000. Elle couvre 150 secteurs d'activité et 140 pays. Élément clé d'une politique Achats Responsables, elle permet aux entreprises de réduire les risques et d'encourager les eco-innovations dans leur chaîne d'approvisionnement.

A2 Consulting, fortement impliqué dans le développement durable, a souhaité participer à cet audit et a obtenu le statut Gold depuis 2013. Le Tableau ci-dessous montre les scores d'A2 Consulting et sa place parmi les autres sociétés de sa catégorie.

Performance RSE: vue d'ensemble



Point(s) fort(s)

- ✓ **Environnement:** A2 CONSULTING SA se situe dans le **TOP 5 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Activities of head offices; management consultancy activities.
- ✓ **Social:** A2 CONSULTING SA se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Activities of head offices; management consultancy activities.
- ✓ **Éthique des Affaires:** A2 CONSULTING SA se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Activities of head offices; management consultancy activities.
- ✓ **Fournisseurs :** A2 CONSULTING SA se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Activities of head offices; management consultancy activities.
- ✓ **Global:** A2 CONSULTING SA se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Activities of head offices; management consultancy activities.
- ✓ **Global:** A2 CONSULTING SA se situe dans le **TOP 1 %** des fournisseurs évalués par EcoVadis dans toutes les catégories.

3.1.2 L'évaluation AFAQ 26000 focus Achat Responsables

G4-12

En août 2012 a été publiée la norme NF X50-135 relative aux Achats Responsables, qui « décrit les principes et pratiques qui permettent à la fonction Achats de s'approprier les éléments de la norme ISO 26000, référence internationale en matière de responsabilité sociétale »³.

L'évaluation « AFAQ 26000 Focus Achats Responsables » a été élaborée par l'AFNOR afin d'évaluer la politique Achats Responsables des organisations en cohérence avec les normes NF X50-135 et ISO 26 000. Cette évaluation porte sur les éléments suivants :

- La vision de l'organisation en termes d'Achats Responsables, de gouvernance stratégie et de valeurs
- Le management de la Responsabilité Sociétale et la gestion des Ressources Humaines au sein du processus Achats
- La gestion des opérations selon la norme NF X50-135 « Guide d'utilisation de l'ISO 26 000 » pour les Achats Responsables
- Les indicateurs de suivi de la démarche d'Achats Responsables

Le plan d'évaluation comprend une phase de préparation pendant laquelle l'auditeur AFNOR recueille les données nécessaires à l'élaboration de son plan d'évaluation. Une fois ce dernier défini, a lieu l'évaluation sur site dont l'objectif est de déterminer l'effectivité de la politique de l'organisation en termes d'Achats Responsables. La dernière étape comprend la rédaction du rapport d'évaluation et la restitution du niveau de maturité de l'organisation et de ses pistes d'amélioration.

A l'issue du processus d'évaluation de la politique Achats Responsables du cabinet, **A2 Consulting, première entreprise française évaluée selon la norme Achats Responsables**, a été évaluée à un niveau « Confirmé » en octobre 2013.

Depuis 2014, le cabinet a entamé les travaux sur les pistes d'amélioration résultant de l'audit « AFAQ 26000 Focus Achats Responsables » afin de solidifier sa politique Achats Responsables.

1. Amélioration de la pertinence de la politique Achats Responsables d'A2 Consulting à travers la structuration des processus :
 - Réalisation de la cartographie des risques achats
 - Mise en place d'un dispositif de sélection et d'évaluation des fournisseurs
 - Elaboration et suivi d'indicateurs de gestion
 - Mise à jour de la procédure achats
2. Mesure des effets de la politique Achats Responsables du cabinet sur la qualité de sa relation avec ses fournisseurs et déploiement des exigences RSE vis-à-vis de ces derniers :

³ Site de l'AFNOR : <http://www.boutique-certification.afnor.org/certification/afaq-focus-rse-achats-responsables-dd006>

- Un questionnaire en ligne a été élaboré et communiqué en décembre 2014 aux fournisseurs les plus stratégiques d'A2 Consulting (environ un tiers) afin d'évaluer leur perception :
 - ✓ De la qualité de la relation entretenue avec le cabinet
 - ✓ De la qualité des délais de paiement du cabinet
 - ✓ De leur maturité en termes de RSE
 - En parallèle, ces mêmes fournisseurs ont reçu un mail les invitant à retourner les documents légaux obligatoires, et ce à raison d'une fois par an (K-Bis, attestation d'assurance RC, attestation URSSAF et attestation fiscale)
3. Poursuite de la sensibilisation des parties prenantes internes du cabinet à la politique Achats Responsables grâce à la communication sur les résultats de l'audit, la diffusion des travaux d'avancement et la mise à disposition des documents de référence sur le Sharepoint, accessible à tous
 4. Renforcement du pouvoir d'influence du cabinet en termes d'Achats Responsables à travers la participation à l'élaboration de la norme ISO 20400 Achats Responsables, qui couvre un périmètre international

3.1.3 Vers une approche GRI

G4-15

Pour la rédaction de son rapport 2017-2018, A2 Consulting a décidé d'aller vers l'option « Rapport conforme avec critères essentiels ».

Le travail consistera à identifier - au regard des risques de l'entreprise - les aspects pertinents, les thèmes significatifs et les aspects non pertinents.

3.2 La Fondation l'Echiquier de la Réussite

G4-16



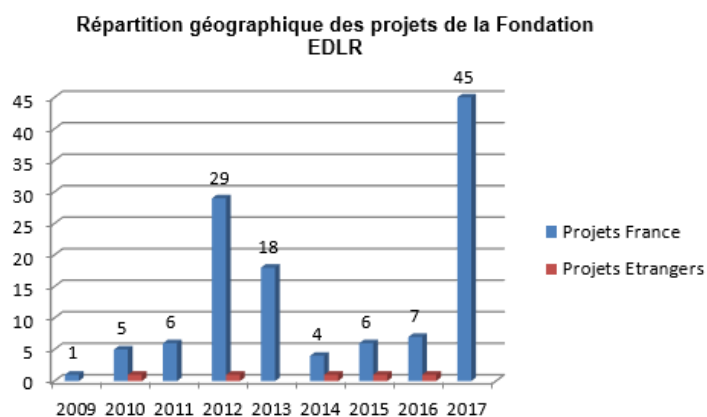
Sous l'égide de la Fondation de France

En partenariat avec la Fédération Française des Echecs et L'Education Nationale, la Fondation L'Echiquier de la Réussite (créée par A2 Consulting) promeut le jeu d'échecs auprès des jeunes de quartiers sensibles, afin de participer au développement personnel de ces jeunes.

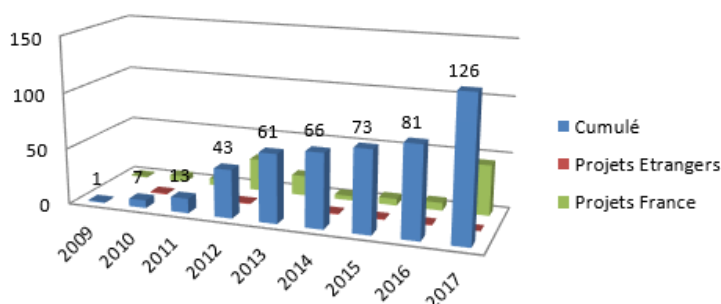
Pour soutenir les actions de la Fondation, une convention a d'ailleurs été signée le 31/10/2011 avec l'Education Nationale.

Actuellement la Fondation compte presque cent-trente projets à son actif, dans plus d'une dizaine d'académies mais également au Sénégal et au Togo.

Répartition géographique des projets de la Fondation l'Echiquier de la Réussite



Projets arbitrés cumulés depuis la création de la Fondation L'Echiquier de la Réussite



La Fondation intervient de plusieurs façons :

- Principalement, **dons de matériel** (Kits, jeux d'échecs, échiquiers muraux, livrets pédagogiques, abonnement Matpat)
- Subvention accordée annuellement à la Fédération Française d'Echecs qui joue le rôle d'opérateur
- Aide au montage des projets et pilotage

- Subventions (formations, frais annexes)

Dans la mesure où la fondation souhaite mettre en place des projets pérennes et monter rapidement en puissance auprès de la cible socialement visée avec le Ministère (plus d'un million de jeunes par an), la fondation privilégie :

- Le secteur primaire : un professeur des écoles, plus stable dans son affectation que dans le secondaire, peut former ses classes pour de longues années avec une dotation de matériel initiale modeste, de l'ordre de quelques dizaines d'euros
- La formation réalisée par des professeurs volontaires et bénévoles (afin de prioriser nos moyens budgétaires disponibles sur les dons de matériels)
- Le partenariat fort avec les relais locaux et officiels de l'Education Nationale : inspecteurs d'académie, personnels détachés ou volontaires sur les missions « jeux de l'esprit »
- L'appui sur les clubs d'échecs affiliés à la FFE, lorsqu'ils initient des dynamiques à leur niveau et le cas échéant aussi lorsqu'ils appuient les dispositifs locaux de l'Education nationale
- Si nécessaire, lorsqu'une académie est en mesure de structurer plus profondément son action comme à Créteil, la « formation de formateurs » (professeurs, personnel encadrant) et la délégation de gestion d'un stock de matériel échiquéen

Ces efforts d'optimisation apportent un effet de levier considérable pour un coût réellement modique : **former un jeune pendant un an coûte quelques euros**. Ce coût pouvant diminuer jusqu'à un euro par an lorsque toutes les conditions d'optimisation sont réunies.

Il résulte de cette action un impact sociétal jugé appréciable par les parties prenantes concernées et notamment l'Education Nationale :

- Politiquement, compte-tenu de ses missions de service public (lutte contre l'échec scolaire, contre les incivilités, intégration des jeunes / usage du français pour les jeunes issus de l'immigration...) et des objectifs du « plan sciences » (améliorer le niveau en mathématiques)
- Qualitativement : Les retours des professeurs, des jeunes et des parents d'élèves sont excellents. La pénétration des projets y compris dans les milieux les plus défavorisés socialement de notre pays (zones d'éducation prioritaire, zones « violence », centres fermés) n'a jamais rencontré d'échec
- Quantitativement, nous pouvons estimer que les projets aidés par notre Fondation depuis sa création forment désormais entre 10 et 20 000 jeunes par an

L'Education Nationale, pourtant confrontée à de sérieuses restrictions budgétaires, a jugé bon depuis 2012 d'appuyer elle-même un dispositif considéré comme très efficace et d'accorder une subvention à notre fondation.

En 2014, lors des 29èmes Oscars du Mécénat, la Fondation a reçu les coups de cœur du Jury pour sa politique de mécénat remarquable, innovante et créative.

3.3 Une implication forte en matière d'Achats Responsables

3.3.1 L'ObsAR

G4-15



Les premières actions relatives aux Achats Responsables, initiées en 2009 ont permis de fédérer via l'**ObsAR** de nombreux acteurs autour d'une problématique commune. Jacques Schramm, Président du cabinet, qui assurait la Présidence de l'Obsar depuis sa création, en assure depuis début 2013 la Vice-Présidence.

Sous la forme d'une association de loi 1901, ce think-tank a comme objectif de fédérer un grand nombre d'acteurs autour de cette problématique et de mener des actions communes d'intérêt général. L'association offre à ses adhérents un cadre privilégié d'échanges, de connaissances et d'approfondissement des bonnes pratiques en matière d'Achats Responsables. Désormais, l'Obsar rassemble environ 140 adhérents, comptant de nombreuses grandes entreprises majoritairement du secteur privé.

Jacques Schramm et Eric Prinnet, Associé spécialisé achats responsables, co-animent en lien avec des adhérents ObsAR (TOTAL, GDF SUEZ, VEOLIA, RIVP, AFNOR) le **groupe de travail « coût global et création de valeur »**. Plusieurs travaux qui y ont été menés depuis 2011 ont permis de conclure en 2014 une première étape de travail. Ces travaux ont été présentés aux adhérents de l'ObsAR et ont été retenus par l'ISO comme recommandation normative.

Jacques Schramm avait présidé entre 2010 et 2012 le groupe de normalisation sur la nouvelle norme Achats Responsables établie avec l'AFNOR et qui a été publiée en juillet 2012. Cette norme définit comment les achats peuvent mettre en œuvre une démarche de responsabilité sociétale au sein d'une organisation publique ou d'une entreprise et répondent aux futures exigences de gouvernance RSE des entreprises et des organisations. Devant la réussite de la démarche, les instances françaises de normalisation ont souhaité porter cette norme au niveau international via l'ISO.

3.3.2 Présidence des travaux de normalisation ISO 20400



Jacques Schramm a ainsi été nommé par l'ISO à la Présidence des travaux de normalisation sustainable procurement entre 2013 et 2018. Il y représente désormais A2 Consulting ce qui est cohérent avec la forte implication du cabinet sur ce thème. Le projet de norme internationale "sustainable procurement" a été finalisé en juin 2015 en vue d'être soumis à une concertation générale.

Le texte comporte trois parties :

- Sensibiliser la direction - top management de l'organisation aux achats responsables.
- Organiser la fonction achat en lien avec l'ISO 26000 et la cartographie des risques et opportunités pour prioriser les actions.
- Aider les acheteurs à mettre en œuvre une politique d'achats responsables en corrélation avec l'ISO 26000.

3.3.3 La médiation des marchés publics



Un troisième axe d'implication a été lancé en 2013 : **l'agrément et le partenariat avec la Médiation des marchés publics.**

Dans un premier temps, mi-2013, le cabinet a été agréé par la Médiation en tant que cabinet de conseil susceptible d'accompagner les grandes entreprises et organisations publiques.

Par ailleurs, durant toute l'année 2013, le cabinet a investi sur un module de formation à la mise en place d'un délai de paiement responsable via deux modules :

- Comment rendre vite ses pratiques de paiement fournisseurs plus responsables
- Tout connaître sur les enjeux sociétaux, les réglementations et bonnes pratiques en matière de délai de paiement fournisseur

Cette thématique est la première cause de saisine de la Médiation et correspond à une vraie priorité pour elle, à laquelle nous apportons un outil concret de progrès dans les entreprises. Le premier module de formation a été réalisé fin 2013 auprès d'une entreprise agréée par la Médiation : le LFB.

En parallèle, le cabinet a déployé ou initié trois partenariats techniques avec la Médiation :

- Rôle des ERP pour améliorer les délais de paiement des fournisseurs :
 - ✓ Expression de besoin réalisée auprès de membres du groupe de travail « délai de paiement » de la Médiation
 - ✓ Prises de contact avec les grands éditeurs d'ERP (SAP, ORACLE, QUALIAC, CODA) dans le but de les mobiliser sur le sujet
 - ✓ Un premier éditeur nous a demandé de l'accompagner dans l'adaptation de son produit à cette demande
- Rendre responsable la dématérialisation des factures fournisseurs :

Un partenariat a été enclenché avec un éditeur de solution afin de mieux cerner les axes de solution valides dans un contexte où les grands donneurs d'ordre se lancent dans ces projets sans parfois que les fournisseurs y trouvent réellement leur compte
- Animation d'un groupe de travail « coût global et création de valeur » pour les entreprises adhérentes du secteur « COMM MEDIA », toutes signataires de la charte des relations fournisseur responsables. Ces travaux ont commencé en 2014.

Au-delà d'un engagement du cabinet sur des initiatives originales et complémentaires, notre cabinet a fortement développé de ce fait sa notoriété sur le marché, notamment auprès des directions achat et RSE des grandes entreprises françaises mais aussi ses compétences techniques sur ce thème. Nous constatons également des bénéfices d'image qui, combinés aux gains de notoriété, ont aidé depuis 2012 le cabinet à gagner des référencements achat ou à entrer en relation avec de nouveaux grands clients. A2 Consulting a également développé sa notoriété dans la sphère publique française.

En particulier via les travaux de normalisation ISO, des contacts relativement fréquents existent avec différents ministères : redressement productif, Economie et finances, Commerce extérieur ainsi qu'avec des organisations internationales comme l'OCDE.

4 Le Pilier Economique

Charte A2 Consulting

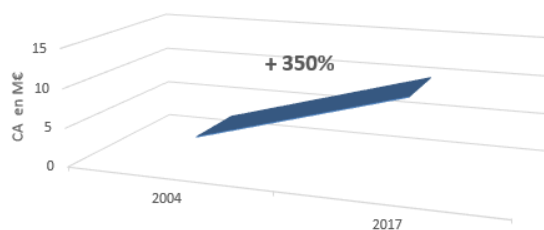
« A2 Consulting vise avant tout à sa pérennité :

- Le cabinet s'appuie sur une gestion financière prudente, visant sa santé à long terme
- Il veille à la diversité de ses clients et de ses secteurs d'activité, de façon à assurer son indépendance vis-à-vis de ses clients les plus importants et sa stabilité face aux crises économiques

A2 Consulting s'engage sur le pilier économique envers:

- Ses clients : A2 Consulting a pour objet social même d'aider ses clients à améliorer leur performance à long terme
- Ses collaborateurs et ses actionnaires : A2 Consulting est attentif à la gouvernance et s'inspire des bonnes pratiques
- Ses fournisseurs et sous-traitants avec qui le cabinet est lié par une politique d'achats responsables »

Une Performance Durable



Dans le but d'aider ses clients à accroître durablement leur performance, A2 Consulting s'investit dans un processus d'amélioration continue de ses prestations auquel le cabinet associe l'ensemble de ses partenaires.

4.1 Une stratégie de croissance

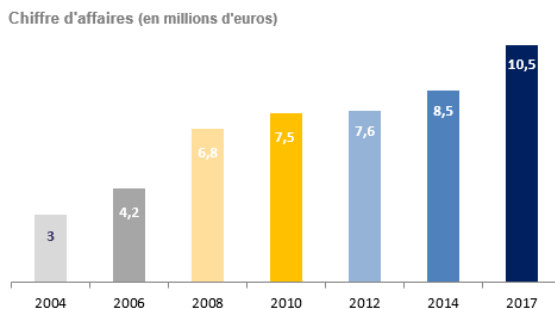
G4-1

A2 Consulting vise avant tout à sa pérennité :

- Le cabinet s'appuie sur une gestion financière prudente, visant sa santé à long terme
- Il veille à la diversité de ses clients et de ses secteurs d'activité, de façon à assurer son indépendance vis-à-vis de ses clients les plus importants et sa stabilité face aux crises économiques

4.1.1 Une croissance maîtrisée

G4-EC1



A2 Consulting a connu une croissance régulière de son chiffre d'affaires depuis son origine. Evalué à 1 million d'Euros en 2001, celui-ci dépasse 10 millions en 2017. Le chiffre d'affaires a progressé malgré les années de crise. Une opération de croissance externe réalisée en 2012 (acquisition du cabinet Euroland) nous a renforcés sur certains axes de compétences : assurance, asset management, qualité.

4.1.2 Une rentabilité maintenue

En outre, le développement du cabinet a pu être maintenu en période de crise en conservant une rentabilité, certes moindre que celle constatée au cours des années précédentes. Et depuis 2015, la reprise est assurée.

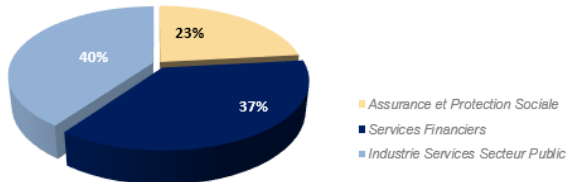
4.1.3 Une gestion de trésorerie rigoureuse

Nous appelons nos clients, via également une gestion de facturation rigoureuse, à être aussi responsables vis-à-vis de nous que nous le sommes vis-à-vis de nos fournisseurs.

4.1.4 Une clientèle diversifiée

G4-1

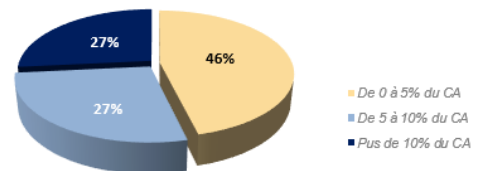
Répartition du Chiffre d'affaires par Pôles (2016-2017)



Pour ne pas s'exposer aux aléas d'un contexte économique souvent instable, A2 Consulting a toujours apporté une attention particulière à développer différentes expertises sectorielles et à s'entourer de clients issus d'une grande diversité de marchés.

De surcroît, l'équilibre du portefeuille clients du cabinet [aucun d'entre eux ne représentant plus de 30% du CA] garantit l'indépendance d'A2 Consulting et renforce la solidité de son modèle de croissance.

Principaux clients en % du Chiffre d'affaires (2016-2017)



Tous ces chiffres attestent du succès de la stratégie de croissance du cabinet fondée sur cinq idées fortes : consolidation, développement, ambitions, agrandissement de l'équipe et notoriété.

4.2 Des engagements envers l'ensemble de ses parties prenantes

A2 Consulting s'engage sur le pilier économique envers :

- Ses clients : A2 Consulting a pour objet social même d'aider ses clients à améliorer leur performance à long terme
- Ses collaborateurs et ses actionnaires : A2 Consulting est attentif à la gouvernance et s'inspire des bonnes pratiques
- Ses fournisseurs et sous-traitants avec qui le cabinet est lié par une politique d'achats responsables

4.2.1 Des principes déontologiques forts

G4-15

Ces principes sont inscrits dans la Charte du Syntec Management, renforcés par la Charte des associés.

En choisissant d'adhérer à la Charte du Syntec Management, le cabinet s'est doté de règles qui régissent les relations du cabinet non seulement avec ses clients mais également avec l'ensemble de ses parties prenantes : collaborateurs, partenaires, fournisseurs ...



G4-56

A2 ainsi que l'ensemble de son équipe s'engagent à respecter ces règles déontologiques⁴.

Par nos règles et procédures, nous incitons l'ensemble de notre équipe (associés inclus) à strictement respecter les règles relatives à l'environnement et à la sécurité de nos clients, qu'il s'agisse des données qu'ils nous confient ou encore des clauses de confidentialité incluses dans les contrats.

En 2017, A2 Consulting n'a pas fait l'objet de réclamations déontologiques provenant de l'interne ou de tiers à l'entreprise.

⁴ Respect de la Politique de Déontologie d'A2 Consulting [POLIT/DEON/DG/001/V3]

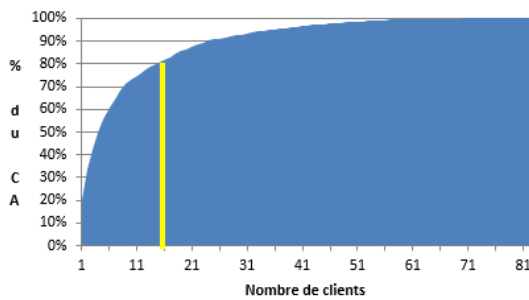
4.2.2 Une reconnaissance client forte ...

En respectant ses engagements en termes de qualité, de délais et de performance, A2 Consulting a su fidéliser la majorité de ses clients. La réussite des missions conduites a permis au cabinet de démontrer sa capacité à conduire le changement au sein des organisations.

'une capacité à comprendre et s'adapter au mode de fonctionnement d'un groupe aux valeurs mutualistes fortes et une attention permanente aux intérêts du client ont permis la réussite d'un projet sur lequel peu étaient prêts à investir au départ. Le tout accompagné d'un véritable esprit d'équipe et d'une constante bonne humeur.'

P. Marchand - Direction Financière Banque Fédérale des Banques Populaires - Mise en place d'une démarche ABC dans le groupe

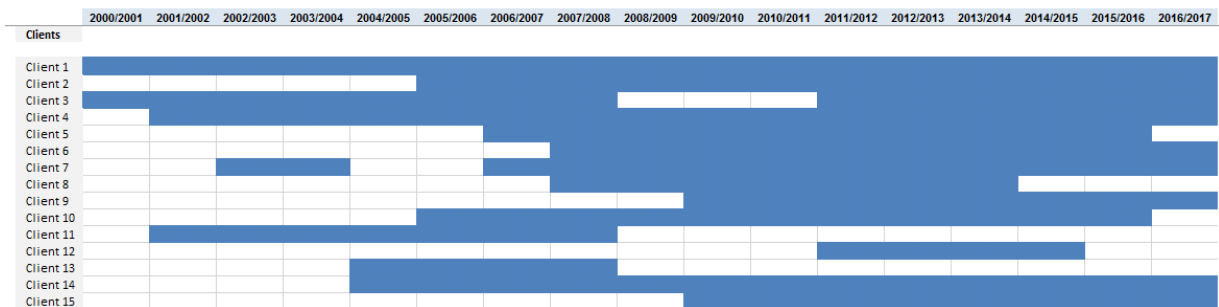
4.2.3 ... qui se manifeste par un taux de fidélisation important



Sur 2016-2017, 80% du chiffre d'affaires d'A2 Consulting a été réalisé par 28% de ses clients, soit 15 clients d'A2 Consulting

Parmi ces 15 clients, on peut noter une ancienneté moyenne de presque 10 années.

Activité de ces 15 clients d'A2 Consulting depuis son origine



4.3 Une indépendance capitalistique

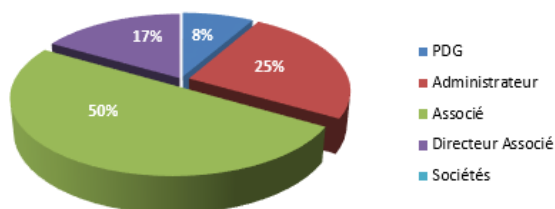
G4-7

Tout au long de ses années de croissance, A2 Consulting a fait le choix de l'indépendance capitalistique.

99,6% du capital d'A2 consulting est détenu par les salariés de l'entreprise ou par des personnes morales exerçant leur activité principale au sein du cabinet, 0.4% par des administrateurs non salariés.

La solidité de son actionnariat (près de 11% de l'effectif d'A2 Consulting est actionnaire), lui garantit une réelle indépendance dans la poursuite durable de son projet d'entreprise et dans l'expression de son opinion vis-à-vis de ses clients.

Part du personnel détenteur du capital au 31 Août 2017



4.4 Nouer des relations fortes et responsables avec ses fournisseurs

A2 Consulting s'engage unilatéralement à adopter des délais de paiement responsables dans des délais plus courts que les maximums légaux de la Loi de Modernisation de l'Economie (à 60 jours ou 45 jours fin de mois).

Pour ses fournisseurs stratégiques, A2 Consulting s'engage ainsi à payer à 30 jours, sauf délai dérogatoire plafonné à 45 jours dès lors que la collaboration (avec des partenaires sous-traitants) porte sur des clients dont les délais de paiement dépassent 30 jours en règle générale. Cet engagement permet au fournisseur de se voir garantir un délai de paiement maximal de 45 jours même si le client paye plus tard, ce que nous constatons régulièrement.

Pour ses fournisseurs non stratégiques, A2 Consulting respecte un délai de paiement de 30 jours pour les PME et les délais de paiement contractuels pour les fournisseurs de taille plus importante. Le cabinet applique par ailleurs une forte limitation des contraintes administratives imposées aux fournisseurs auxquels le cabinet confie en général une activité limitée.

Ces délais **largement inférieurs dans les faits au maximum défini par la LME** sont conformes à la recommandation actuelle du Parlement Européen qui est de respecter un délai de paiement de 30 jours : A2 consulting fait donc partie des entreprises françaises les plus avancées sur ce thème.

Nous nous engageons également à régler nos fournisseurs par virement bancaire à date fixe, ce qui permet d'apporter une sécurité élevée de paiement à bonne date à nos fournisseurs.

Les résultats du questionnaire adressé à un tiers environ des fournisseurs du cabinet montrent que ces derniers plébiscitent la qualité de ses délais de paiement avec une moyenne pondérée de 8,03 sur 10.

Nos états financiers et notre comptabilité permettent d'attester des efforts accomplis en trésorerie à travers cet engagement : le délai de paiement moyen d'A2 Consulting se situe en moyenne entre 30 et 35 jours et notre délai de paiement client moyen est de l'ordre du double.

5 Le Pilier Social et Sociétal

Charte A2 Consulting

«

- A2 Consulting s'est vu remettre en 2007 le label Compétences Syntec Conseil en Management et entend bien le conserver durablement
- La politique de rémunération et d'intéressements d'A2 Consulting se veut particulièrement incitative et correspond aux valeurs défendues par le cabinet
- La politique GRH d'A2 Consulting s'engage à adopter des standards élevés sur les thématiques de diversité et d'exclusion
- A2 Consulting s'engage à assurer des conditions de travail optimales
- A2 Consulting démontre un engagement sociétal particulièrement fort
- A2 Consulting s'engage dans des actions d'intérêt général »

Une Entreprise Citoyenne



A2 Consulting se fixe pour objectif de concilier développement économique et développement social dans le but de devenir une entreprise citoyenne. Le cabinet s'engage donc dans une démarche active et durable aux côtés de ses collaborateurs et des collectivités locales.

5.1 Assurer la stabilité dans l'emploi de ses collaborateurs

G4-10

L'ensemble des salariés d'A2 Consulting a un statut cadre sauf 1 ETAM.

Sur les 80 salariés d'A2 Consulting sur l'exercice 2016-2017, tous les salariés ont un CDI.

3 salariés travaillent à temps partiel : 1 à 60% et 2 à 80% ; tous les contrats à temps partiel sont attribués après demande du salarié.

Un Bilan Economique et Social⁵ reprend l'ensemble des données RH de l'entreprise. Il est diffusé à l'ensemble du personnel chaque année.

G4-11

Par ailleurs, 100% des salariés sont couverts par la Convention Collective Nationale applicable au Personnel des Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils du Syntec.

Investissement social par âge

G4-LA1

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Evolution
Effectifs Réels	68	82	80	-2
< 30 ans	19	32	35	+3
< 35 ans	22	21	17	-5
< 40 ans	10	12	11	-1
< 45 ans	3	3	2	-1
< 50 ans	4	5	4	-1
< 55 ans	5	4	5	+1
+ 55 ans	5	5	6	+1

5.2 Assurer le développement de ses collaborateurs

5.2.1 Poursuivre le développement des compétences : le label Syntec Management

G4-15

A2 Consulting s'est vu remettre en 2007 le label Compétences Syntec Conseil en Management et entend bien le conserver durablement.

Soucieux de développer en permanence les compétences individuelles et collectives, A2 Consulting a reçu le «Label Syntec de Valorisation des Compétences» en 2007, renouvelé en 2012. Le cabinet met en œuvre les actions et le suivi nécessaires pour continuer de suivre les préconisations de ce Label.

⁵ [BILAN/BES/DG/001/V3]

5.2.2 Former ses équipes : un enjeu déterminant pour A2 Consulting

A2 Consulting s'engage à assurer des conditions de travail optimales.

G4-LA10



2016-2017 : 6,2% de la masse salariale dépensée pour la formation

Partie intégrante du parcours A2 consulting et valorisante pour les collaborateurs, la formation répond également à des objectifs essentiels pour le cabinet : accroître l'efficacité opérationnelle des consultants et leur fournir les outils nécessaires pour répondre aux exigences toujours croissantes des clients.

Chaque collaborateur a ainsi l'opportunité d'acquérir et de développer les compétences sectorielles, techniques, relationnelles, commerciales et managériales indispensables à son métier et qui lui permettront d'asseoir sa crédibilité en clientèle.

Investissement en formation professionnelle (2016-2017)

	H		F		T	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Effectifs ayant bénéficié d'une formation	34	62%	31	76%	65	68%
Effectifs ayant bénéficié d'au moins 1 journée de formation	29	53%	29	71%	58	60%
Nb d'heures moyen de formation	16,43		16,39		16,41	

G4-LA9

Nombre moyen d'heures de formation par grade (2016-2017)

Grade	2016-2017
Consultants & Seniors	14,7
Managers, Directeurs & Directeurs Associés	25,1
Associés	4,3
Support	2,4

G4-LA9

5.2.3 Partager avec les salariés la valeur ajoutée dégagée par le cabinet

La politique de rémunération et d'intéressements d'A2 Consulting se veut particulièrement incitative et correspond aux valeurs défendues par le cabinet.

A2 Consulting démontre une volonté de modérer les salaires fixes des plus expérimentés.

Ainsi, le rapport de rémunération entre le salaire de base le plus faible et le plus élevé est de 3,6 - chiffre particulièrement bas dans le monde de l'entreprise.

Conscient que ses salariés sont son principal atout, A2 Consulting a décidé de partager les gains réalisés avec ses collaborateurs. Pour les récompenser de leur investissement et de leur contribution, le cabinet distribue une part prépondérante de la valeur ajoutée dégagée par

G4-LA2

l'activité, ce qui contribue à la fidélisation de nos équipes et à la réduction du turnover tant en interne que chez le client.

Notons que près des trois quarts de la part variable redistribuée (part hors dividendes) sont attribués majoritairement au personnel non associé. La part variable étant importante pour toutes les catégories de personnel, le cabinet se donne également pour objectif que la rémunération globale de notre personnel se situe à un niveau correct au regard des benchmarks fournis annuellement par le Syntec management.

5.3 Gérer la diversité

Dans un contexte de forte croissance et de recrutements nombreux de nouveaux collaborateurs, A2 Consulting a su préserver la diversité de son personnel.

5.3.1 Le label diversité AFNOR

G4-15

En 2010, A2 Consulting a mis en œuvre de nombreuses actions centrées sur la diversité et la non-discrimination qui ont abouti à l'obtention du label Afnor Diversité en juillet 2011. Le Label a été renouvelé en 2013.

A2 Consulting est le premier cabinet de conseil en management à avoir obtenu ce label. La certification Afnor s'inscrit dans la lignée de notre culture d'entreprise. De surcroît, elle nous donne l'occasion de systématiser nos principes de diversité, de les rendre plus rigoureux et transparents.

Les objectifs et effets secondaires bénéfiques de la labellisation sont multiples :

- Contribuer et continuer à améliorer notre performance en développement durable (volet social / sociétal)
- Développer « l'exemplarité DD » d'A2 Consulting nécessaire face à nos clients et prospects, et notamment pour la crédibilité de notre offre Développement Durable
- Nous armer face aux exigences grandissantes des acheteurs en matière de RSE, grâce à un label largement reconnu
- Garantir à chacun en interne un cadre de protection contre les discriminations
- Professionnaliser les processus RH d'A2 en développant notamment l'équité des traitements, la transparence et la traçabilité

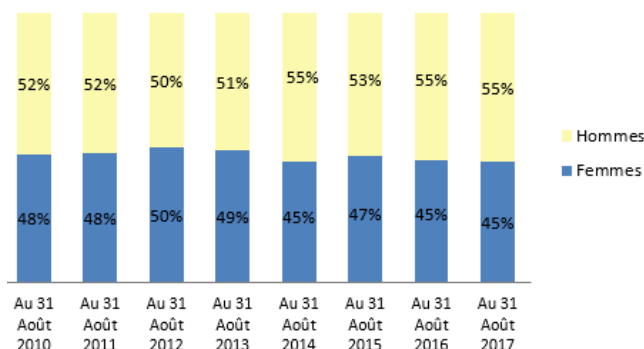
5.3.2 Agir pour l'égalité professionnelle Homme-Femme

La politique d'A2 Consulting s'engage à adopter des standards élevés sur les thématiques de diversité et d'exclusion.

L'équipe fondatrice a toujours visé la parité au sein du cabinet. La proportion stable de femmes, en tant que consultantes ou au niveau du management confirme cette tendance.

La féminisation du cabinet repose essentiellement sur deux leviers que sont la promotion et le recrutement.

Répartition des effectifs

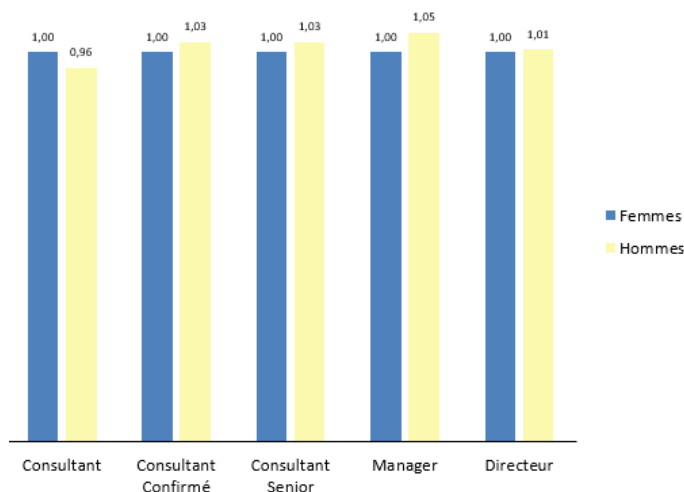


G4-LA12

A2 favorise l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée en prenant en compte les spécificités de chacun, comme en offrant par exemple la possibilité de réaliser un '4/5^{ème}' voire un '3/5^{ème}' pour des raisons personnelles.

Enfin, il existe une réelle parité en terme de rémunération :

Comparaison des indices de rémunération Femmes/Hommes par grade (2016-2017)



G4-LA13

5.3.3 Favoriser l'emploi des seniors

G4-LA12

En 2009, A2 Consulting avait lancé et mis en œuvre un plan d'actions seniors sur 3 ans visant à favoriser le maintien dans l'emploi des salariés de 55 ans et plus, avec 3 domaines d'actions prioritaires :

L'accompagnement des 2èmes parties de carrière dès 45 ans

L'accès facilité aux actions de formations adaptées

L'implication des seniors dans les actions de tutorat et de formation de nos collaborateurs moins expérimentés

Conformément aux nouvelles dispositions législatives, A2 Consulting a mis en œuvre pour 2013/2015 un Contrat de Génération remplaçant le Plan Seniors avec comme axes :

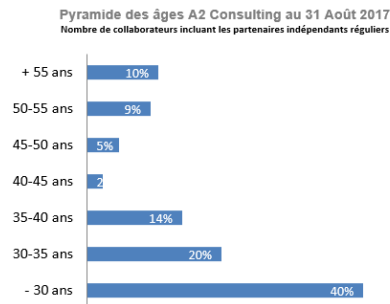
- L'intégration durable des jeunes
- L'emploi des salariés Seniors
- La transmission des savoirs et compétences en direction des jeunes
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'accès à la formation

Le Contrat de Génération pour 2016-2018 comprend 1 axe de plus :

- Egalité d'accès à l'emploi et lutte contre les discriminations à l'embauche et durant le déroulement de carrière L'emploi des salariés Seniors

Par ailleurs, dans le cadre de son engagement en matière d'achat responsable, A2 Consulting fait appel à des sous-traitants seniors (entreprises individuelles, auto-entrepreneurs) pour ses

missions clients et le support de ses activités internes. Ainsi, une collaboration sous forme de partenariat a été mise en place avec 6 experts ayant une expérience précieuse pour le cabinet.



Cependant, la population [en nombre de salariés] des plus de 50 ans s'élève à 11% et celle des plus de 55 ans à 5% ; soit des taux respectant la moyenne de notre secteur d'activité.

Notons que ces relatifs hauts scores résultent pour une bonne part d'actions volontaristes lancées ces dernières années, dans un souci de cohérence et d'exemplarité avec les préoccupations sociétales fondamentales en France aujourd'hui.

5.3.4 Prendre en compte l'emploi des personnes handicapées

A2 Consulting peine à recruter des personnes handicapées en raison notamment de la configuration des locaux (sans ascenseur) mais a recours à des entreprises du secteur aidé en matière de recyclage.

G4-LA12

	2017	2016	2015
Nombre réglementaire de salariés en situation de handicap / à nos effectifs	4	4	3
Nombre de salariés ayant déclaré un handicap	2	2	2

5.4 Soutenir le développement économique et social

A2 Consulting démontre un engagement sociétal particulièrement fort

A2 Consulting s'engage dans des actions d'intérêt général

5.4.1 Contribuer à la compétitivité des entreprises

G4-16

A2 Consulting apporte également sa contribution à l'amélioration de la compétitivité des entreprises françaises. En effet, Jacques Schramm (Président d'A2 Consulting) s'implique activement à titre bénévole à l'AFNOR – opérateur central du système français de normalisation et qui a pour vocation d'anticiper le besoin en normes et d'assurer leur adéquation constante aux marchés. Il représente désormais A2 Consulting auprès du Conseil d'Administration.

En siégeant dans ces structures, le cabinet non seulement accède aux travaux européens et internationaux et collabore au développement des réseaux de lobbying et d'alliances destinés à défendre les entreprises françaises.

5.4.2 Lutter contre l'échec scolaire



Sous l'égide de la fondation de France

G4-16

La Fondation « L'Echiquier de la Réussite », créée par A2 Consulting, s'inscrit dans le cadre d'un engagement sociétal d'A2 Consulting et plus généralement d'une volonté d'exemplarité de notre Cabinet en matière de RSE.

Nous avons souhaité dans un premier temps concentrer nos efforts sur un axe précis : le développement personnel des jeunes et la lutte contre l'échec scolaire, grâce à la pratique du jeu d'échecs.

L'objectif de notre fondation est donc de concevoir et piloter des actions d'initiation aux échecs en partenariat avec la FFE, en ciblant dans un premier temps les jeunes du primaire et des collèges de zones sensibles.

6 Le Pilier Environnemental

Charte A2 Consulting

- «
- A2 Consulting s'attache à mesurer annuellement les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités
 - A2 Consulting et ses équipes s'engagent fortement à adopter des attitudes responsables dans la gestion courante du cabinet »

un faible impact environnemental



A2 Consulting s'implique aux côtés de ses clients et de ses fournisseurs pour préserver l'environnement au-delà des exigences réglementaires. Pour maîtriser et diminuer l'impact de notre activité, nous entendons adopter des attitudes responsables aussi bien au sein du cabinet que chez nos clients.

6.1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre

G4-EN15

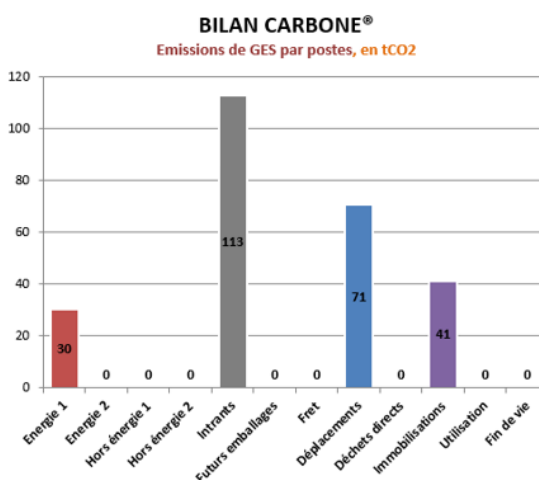
A2 Consulting s'attache à mesurer annuellement les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités.

Toute activité humaine, engendre directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre. Bien que les activités du métier du conseil ne soient pas celles qui dégradent le plus l'environnement, elles y contribuent. Par conséquent, A2 Consulting s'intéresse aux émissions qu'elles génèrent.

Le cabinet a franchi un pas important en certifiant dans un premier temps un de ses consultants au calcul des émissions selon la méthode ADEME du Bilan CarboneTM. Ainsi les résultats des calculs de l'année 2009-2010 ont été certifiés ADEME et nous continuons de suivre ADEME.

Le Bilan CarboneTM est un outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre développé par l'ADEME. Celui-ci permet d'évaluer les émissions directes induites par une activité sur un territoire

Les résultats du Bilan carbone 2016-2017⁶ selon la méthode ADEME sont les suivants :



Les postes les plus fortement émetteurs dans le bilan carbone 2016-2017 sont :

⁶ [RAPPO/BILANCB/DG/001/V4]

- ✓ Les intrants, pour une proportion de 44,2 %. L'augmentation est en partie expliquée par une augmentation de la sous-traitance.
- ✓ Les déplacements, pour une proportion stable de 27,7 % (dont les déplacements en avion qui représentent à eux seuls 13 %).
- ✓ Les immobilisations pour 16,2 %
- ✓ L'énergie pour 11,9%

Depuis qu'A2 Consulting calcule son Bilan Carbone, l'évolution est la suivante :

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Variation
Total T eq C	66	68	70	2,9%
T eq C / personne	0,94	0,87	0,80	-7,7%
Total T eq en CO2	241	248	255	2,8%
T eq CO2 / personne	3,4	3,2	2,9	-7,8%
Effectifs (stagiaires compris)	70	78	87	11,5%
Déplacements en eq C	18	19	19	0,0%
Immobilisation en eq C	10	10	11	10,0%
Energie en eq C	8	8	8	0,0%
Intrants en eq C	29	30	31	3,3%

G4-EN19

Des efforts seront à fournir pour atteindre les objectifs de réduction de 5% fixés dans la politique environnementale

Perspective carbone pour les prochains exercices :

- Inciter les collaborateurs à privilégier les transports en commun
- Sensibiliser les collaborateurs sur l'importance de leur contribution à l'établissement d'un bilan carbone fiable
- Disposer d'une vision plus détaillée de la consommation et de la gestion de l'énergie au sein de la copropriété

6.2 Adopter des attitudes environnementales responsables

G4-1 A2 Consulting et ses équipes s'engagent fortement à adopter des attitudes responsables dans la gestion courante du cabinet. Le Cabinet s'est doté d'une Politique Environnementale⁷.

Depuis l'initialisation de la comptabilisation carbone au sein de l'entreprise en 2010, des actions concrètes ont été mises en œuvre, parmi lesquelles :

- G4-EN30**
- La préférence donnée au ferroviaire chaque fois que c'est possible
 - Le séminaire annuel est organisé une fois sur trois à l'étranger (contre tous les ans auparavant) afin de limiter les émissions liées au transport aérien

G4-EN3 Nous surveillons activement notre consommation énergétique (électricité et fuel) dans nos bureaux afin d'identifier les économies énergétiques que nous pouvons réaliser.

Objectif Fuel

Réduire sur 3 ans la consommation de fuel de 5 % par collaborateur

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Evolution
--	-----------	-----------	-----------	-----------

G4-EN6	Conso Annuelle en l	8 155	8 230	8 350	
	Effectifs (stagiaires compris)	70	78	87	
	Ratio par personne	117	106	96	-18%

Objectif Electricité

Réduire sur 3 ans la consommation d'électricité de 5 % par collaborateur

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Evolution
--	-----------	-----------	-----------	-----------

G4-EN6	Conso Annuelle en Kwh	41 221	41 400	41 600	
	Effectifs (stagiaires compris)	70	78	87	
	Ratio par personne	589	531	478	-19%

Nous souhaitons une consommation responsable du papier. Nous sommes sensibles à la limitation du coût environnemental et donc à la limitation de la destruction des forêts.

Objectif papier

Réduire sur 3 ans la consommation de papier de 10 % par collaborateur

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Evolution
--	-----------	-----------	-----------	-----------

G4-EN6	Nb de ramettes de 500 F	270	240	266	
	Poids en Kg	675	600	665	
	Effectifs (stagiaires compris)	70	78	87	
	Ratio par personne en Kg	9,64	7,69	7,64	-21%

⁷ [POLIT/ENVIR/DG/001/V3]

L'eau est une denrée rare sur la planète. Il faut la préserver.

Objectif eau

Réduire sur 3 ans la consommation d'eau de 5 % par collaborateur

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Evolution
G4-EN8				
Nb de litres d'eau	55 174	55 549	62 346	
Effectifs (stagiaires compris)	70	78	87	
Ratio par personne en l	788	712	717	-9%
Coût Eau Froide	135	140	160	
Coût Eau Chaude	40	45	53	
Coût M3 TTC	3,1718	3,3304	3,4164	
Coût Litre TTC	0,0031718	0,0033304	0,0034164	

Dans le cadre de la gestion des déchets, A2 Consulting se mobilise ...

Le recyclage des cartouches de toners des imprimantes, des ampoules et des piles ainsi que des capsules de café a été systématisé.

Par ailleurs, depuis fin 2009, A2 Consulting fait appel à une société de recyclage du papier employant des personnes en situation de handicap (ELISE). Ce partenariat est avant tout symbolique et permet d'avoir un impact concret sur chaque employé au quotidien dans l'entreprise.

G4-EN1 En 2017, ELISE a récolté 1000 kg de papier. Ces résultats témoignent de la bonne intégration d'ELISE au sein du cabinet et de l'implication de chacun d'entre nous pour ce dispositif.

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Evolution
Collecte annuelle en Kg	940	970	1 000	
Effectifs (stagiaires compris)	70	78	87	
Ratio par personne	13	12	11	-14%

De même, A2 Consulting a signé en novembre 2013 un partenariat Mobile Vert, toujours d'actualité, pour le recyclage du matériel informatique et de la téléphonie avec une entreprise employant des personnes en situation de handicap.

7 Bilan et perspectives

A2 Consulting et ses équipes s'engagent fortement à adopter des attitudes responsables dans la gestion courante du cabinet.

Lancée dès la création du cabinet, la démarche développement durable est une réalité concrète au sein d'A2 Consulting.

Le cabinet a bâti un véritable dialogue avec les différentes parties prenantes avec lesquelles il interagit. En outre, de nombreuses actions ont été menées pour améliorer les performances économiques, sociales et environnementales de l'entreprise.

Aujourd'hui, A2 Consulting entend pérenniser les actions engagées et les renforcer par de nouvelles initiatives :

- Engagement RSE Interne
- Fondation Echiquier de la Réussite
- Achats Responsables

7.1 Engagement RSE interne

- Déploiement de plans d'action d'amélioration de nos politiques RSE et Achats Responsables ; citons quelques actions prioritaires :
 - ✓ Approfondissement de la problématique des fournisseurs dans le volet Achats Responsables en mettant en place au sein d'A2 Consulting des mesures encore plus fines et conformes à la norme ; l'objectif affiché d'A2 Consulting étant d'être précurseur dans la mise en œuvre de la norme d'Achats Responsables
 - ✓ Améliorations du reporting GRI
- Nouvelles évaluations tierces parties en 2017 ou 2018 par Ecovadis, Afnor
- Expérimentation de la plateforme ACESIA® d'évaluation des fournisseurs sur les critères RSE

7.2 Fondation l'échiquier de la réussite

Réapprovisionnement en matériel échiquéen

7.3 Achats responsables :

- Groupe de travail ObsAR sur le coût global et la création de valeur : publication fin 2014 des travaux réalisés sur les 3 thèmes réalisés de 2011 à 2013
- Appui donné à l'ObsAR pour enclencher et animer des rencontres périodiques « VIP'ObsAR » avec les adhérents bienfaiteurs de l'ObsAR
- Normalisation ISO sustainable procurement :

Le 31 janvier 2017, un vote positif de 22 pays a rendu possible la publication prochaine de la norme ISO 20400 sur les achats responsables. Elle vise à être appliquée dans les services achats des entreprises et administrations, mais aussi par leurs parties prenantes (agences de notation, fournisseurs).

Jacques Schramm, initiateur et président du groupe international qui a réalisé trois ans et demi de travaux, a accordé une interview à AEF mi-janvier 2017, où il est revenu sur l'apprentissage et l'effort de diplomatie réalisé, ainsi que sur le contenu de la norme. Forte de ce nouveau savoir-faire, la délégation française s'est dite désormais prête à s'atteler aux prochains dossiers : la promotion de l'ISO 20400 et un futur standard européen d'achats dans le secteur des services.

- Animation des réflexions avec les parties prenantes françaises (Obsar, AFNOR, CDAF) pour articuler les dispositifs existants (label Médiation notamment) et les déployer désormais sur la future norme ISO sustainable procurement